

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

103^{ème} session du Conseil de l'Organisation International pour les Migrations

Genève, 26-29 novembre 2013

Déclaration de l'Ambassadeur Boudjemâa Delmi lors du débat général

Genève, le 27 novembre 2013

Monsieur le Président,

Ma délégation tient à exprimer ses vifs remerciements à M. William Swing et à Mme Laura Thompson, et à travers eux, à tous les fonctionnaires de l'O.I.M pour la disponibilité et l'engagement dont ils font preuve dans l'accomplissement de leur difficile, mais exaltante et noble mission.

La réélection de l'Ambassadeur Swing à la tête de notre Organisation est porteuse d'un message fort et clair de reconnaissance et de gratitude pour sa contribution personnelle à la mise en œuvre des objectifs que nous nous sommes fixés collectivement au sein de l'O.I.M

C'est également l'occasion de vous féliciter M. le Président, ainsi que vos autres collègues de l'Ethiopie, de Belgique et de l'Australie pour votre accession méritée au bureau du Conseil.

Je n'omettrai pas de dire un grand merci à notre ami l'Ambassadeur Abdul Hannan du Bangladesh pour l'excellent travail qu'il a accompli tout au long de l'année écoulée.

Ma délégation s'associe à la Déclaration faite par l'Angola au nom du groupe africain et souhaite une chaleureuse bienvenue aux nouveaux Etats membres et aux nouveaux observateurs admis hier au sein de notre Organisation.

Monsieur le Président,

L'année 2013 a été riche en activités pour l'O.I.M, marquée notamment par l'organisation du dialogue de haut niveau sur les diasporas et le développement, ainsi que la tenue du 2^{ème} Dialogue de haut niveau des Nations unies sur la migration et le développement. Ces deux rencontres ont permis de mettre en évidence la nécessité et l'opportunité de conférer à la dimension « migration » une place particulière dans nos agendas politique et de développement. Et cette place particulière à la problématique de la migration, nous devrions la consacrer en termes de défis à relever au plan interne et en termes de responsabilités à assumer au niveau international dans le cadre de l'agenda de développement des Nations unies post-2015.

Monsieur le Président,

Le phénomène des migrations est bien souvent lié à des conditions dramatiques générées par les conflits, par la pauvreté, ou encore par des problèmes de dérèglement climatiques et écologiques. Au caractère dramatique s'ajoute parfois la dimension tragique de ces flux de populations, comme ce fut le cas récemment en Méditerranée et en Afrique sub-saharienne.

La délégation algérienne relève que, malheureusement, dans certains pays d'accueil du nord et du sud les réponses aux questions migratoires se limitent à des politiques de restriction, de dissuasion et de répression, qui se manifestent à travers des mesures administratives de refoulement aux frontières, ou d'expulsion du territoire, ou encore à travers la construction de murs et l'érection de grilles électrifiées.

La répétition quasi quotidienne de ces tragédies et de ces pratiques révèle l'immense décalage qui existe entre les défis qui nous sont imposés et les politiques jusqu'ici préconisées tant au plan interne, qu'aux plans régional et international. Au-delà de l'émotion que suscitent ces tragédies en mer et dans le désert, les problèmes de migration sont des défis imposés qui nécessitent des réponses concertées.

Combien d'émotion faudra-t-il encore pour qu'on arrête de s'émouvoir et qu'on commence à réfléchir ? *كثيرا من هذا القبيل ؟*

Après les moments de l'émotion doit désormais venir le temps de l'action.

A cet égard, ma délégation prend note des propositions faites par le Directeur Général concernant les défis et enjeux posés par les mouvements migratoires mixtes et tient à souligner sa disponibilité à apporter sa contribution aux consultations envisagées dans ce cadre.

Ces consultations et les résultats qui pourraient en découler devraient, de notre point de vue, être basés sur une plate forme de coopération et trois principes d'action :

- En termes de plate forme de coopération, il nous reviendra de promouvoir une politique concertée qui en appelle beaucoup plus aux valeurs humanitaires qu'aux seules préoccupations sécuritaires ;
- Et en termes d'actions, à travers d'abord, une aide accrue aux pays d'origine et de transit avec, notamment, un renforcement des capacités de ces pays pour leur permettre de mieux contrôler le phénomène de migration ;
- Ensuite, à la faveur de la mise en place de dispositifs concrets qui auraient pour objectif partagé de nous attaquer aux causes profondes de ces flux de populations ;
- Enfin, par le recours à la multiplication des aides au développement et à la mobilisation accrue des moyens de lutte contre les réseaux de trafic humain.

Cette plate forme et ces principes d'actions sont de nature à favoriser la mise en place de politiques concertées à même de garantir la protection des droits des migrants et de leur reconnaître leur importante contribution à l'effort de développement dans les pays d'accueil et d'origine. De telles politiques doivent tenir dûment compte des normes établies par les instruments internationaux pertinents, notamment la Convention internationale sur la protection des travailleurs migrants et les membres de leurs familles que, fort malheureusement, plusieurs pays n'ont pas encore ratifiée.

Monsieur le Président,

L'Algérie en sa triple qualité de pays d'origine, de transit et de destination de flux migratoires, n'a cessé de plaider pour une approche globale et équilibrée dans la gestion de ces flux.

En tant que pays d'origine, mon pays ne ménage aucun effort pour prendre en charge les attentes et les aspirations de sa propre communauté établie essentiellement en Europe et accessoirement dans d'autres régions du monde, et pour faire en sorte que cette communauté ne subisse ni les contrecoups de la crise économique, encore moins les attitudes xénophobes qu'il nous incombe à tous de condamner et de combattre.

En sa qualité de pays de transit, l'Algérie subit, bien malgré elle, les conséquences des incontournables réalités géographiques qui la situent entre les aires de pauvreté et d'insécurité et les aires de stabilité et prospérité.

De par sa situation de pays de destination, mon pays fait face à un afflux constant et important de personnes originaires de pays africains, arabes et asiatiques qui ont été contraints de fuir leurs pays parce que durement exposées aux insupportables

dangers qui découlent des conflits armés, de la pauvreté, ou encore des aléas climatiques et écologiques.

Monsieur le Président,

Mon pays se félicite de la qualité des relations qu'il entretient avec l'O.I.M et apprécie à sa juste mesure sa contribution positive aux efforts que nous déployons dans le cadre de l'actualisation de notre législation nationale en matière d'asile.

Les relations entre l'Algérie et l'O.I.M sont certes excellentes, mais elles demeurent quand même en deçà du potentiel existant et du niveau espéré.

A cet égard, nous entendons poursuivre nos consultations pour favoriser l'ouverture d'un Bureau de l'OIM à Alger, et pour concrétiser le lancement des deux projets de coopération identifiés d'un commun accord suite à la visite des experts de l'OIM à Alger en mars 2012. Des projets de coopération qui portent sur les aspects liés à la santé des migrants et la réduction des flux migratoires internes des populations rurales.

Monsieur le Président,

Nous sommes particulièrement satisfaits des actions menées, au niveau du siège, par l'Ambassadeur Swing et ses collaborateurs et notamment celles que l'O.I.M a entamées, depuis 2008, dans le cadre des réformes d'ordre structurel, budgétaire et de gestion des ressources humaines.

Tout comme nous nous devons de relever l'immense contribution positive apportée par l'ensemble des fonctionnaires de l'O.I.M qui activent sur le terrain dans des conditions qui sont souvent difficiles pour ne pas dire périlleuses.

C'est pourquoi, nous sommes d'avis d'encourager de manière concrète les fonctionnaires de l'O.I.M et de faire en sorte qu'ils puissent disposer de ressources financières adéquates qui leur permettraient de couvrir de façon durable et prévisible les attentes des populations qui ont en besoin.

A cet égard, l'Algérie se félicite du consensus qui s'est dégagé sur les propositions du Président du groupe de travail sur la réforme budgétaire.

La délégation algérienne appuie également l'idée de créer un groupe de travail pour approfondir la réflexion sur la relation entre l'OIM et les Nations Unies et souligne sa disponibilité à y apporter, le moment venu, sa contribution. Cette réflexion doit, en particulier, être orientée vers des pistes qui conféreraient à l'O.I.M davantage de visibilité, de proximité et d'efficacité, tout en veillant à ce que ses spécificités humanitaires de neutralité et d'objectivité soient durablement préservées.

Je vous remercie de votre aimable attention